

LA CARTE DE FRANCE A 1/25 000 ET A 1/50 000 TYPE 1972 (1)

(spécifications et édition cartographiques)

par G. ALINHAC, *Institut Géographique National, Paris*

Résumé

La carte de France à 1/25 000, qui s'achève, est née en 1900. Après un rappel historique des premières éditions, à 1/20 000 et à 1/50 000, on analyse les raisons qui ont conduit, après le changement de l'échelle de 1/20 000 à 1/25 000, à la mise en œuvre de nouvelles spécifications (type 1972). Les méthodes et processus de rédaction sont passés en revue ainsi que les perspectives d'avenir, dues en particulier à l'automatisation.

Sommaire

1. - Rappel historique.
2. - Élaboration du nouveau type.
3. - Spécifications du type 1972.
4. - Méthodes et processus de rédaction.

Planches

- 1/25 000 type 1968, 4 couleurs (extrait de la feuille de St-Malo 5-6).
- 1/50 000 type 1922, 5 couleurs (extrait de la feuille de Vierzon).
- 1/25 000 type 1972, 4 couleurs (extrait de la feuille de Toulon ouest).
- Agrandissement monochrome du 1/25 000 au 1/10 000 (extrait de la feuille de Toulon ouest).
- 1/50 000 type 1972, 4 couleurs (extrait de la feuille de Briançon).
- 1/25 000 type 1968 révisé, 4 couleurs (extrait de la feuille de Châteaulin est).
- 1/50 000 type 1922 révisé, 4 couleurs (extrait de la feuille d'Amiens).

REMARQUE

La CARTE TOPOGRAPHIQUE de FRANCE à 1/50 000 couvre la totalité du territoire métropolitain en 1 100 feuilles. Chacune représente une région de 20 km en hauteur sur 28 km en largeur, soit une surface de 560 km².

La présentation actuelle de la carte topographique à 1/50 000 est provisoire. Depuis 1978, les nouvelles éditions sont présentées pliées avec couverture incorporée à la carte : SERIE ORANGE dont l'achèvement est prévu pour 1985.

A cette date sera également achevée la nouvelle carte à 1/25 000 de la SERIE BLEUE dont les feuilles actuellement en cours d'édition couvrent des surfaces de 280 km² (20 km × 14 km).

Certaines parties du territoire particulièrement touristiques font l'objet d'une cartographie spécifique à la même échelle (1/25 000) dans un découpage différent adapté aux entités géographiques couvertes : massifs forestiers ou montagneux, parcs naturels, îles.

(1) Voir cahier joint en annexe.